MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

MA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

EXPLICATION DES CRITÈRES DU MODULE DE COTATION DU SNE A DESTINATION DES EPCI/EPT

Les mentions en rouge ont été ajustées suite aux modifications du 15/02/2022

Le système de cotation est défini à l'échelle d'un EPCI ou d'un EPT (dans le cas de la Métropole du Grand Paris). Par défaut dans la suite du document « EPCI » concerne les EPCI et les EPT.

Informations générales

N°	CRITERE
1	DALO
2	1er quartile des demandeurs
3	2ème quartile des demandeurs
4	3ème quartile des demandeurs
5	4ème quartile des demandeurs
6	Ancienneté de la demande
7	Habite l'EPCI
8	Travaille dans l'EPCI
9	Habite la commune
10	Travaille dans la commune
11	Pièces valides

Légende : Critère CCH

Composition du foyer

N°	CRITERE
12	Personne(s) en situation de handicap
13	Rapprochement familiale
14	Départ de personne(s) à charge du foyer
15	Divorce ou séparation
16	Jeune(s) de moins de 30 ans
17	Personne(s) âgée(s) (à partir de 60 ans)
18	Parents en divorce ou séparation
19	Parent isolé
20	Naissance attendue dans un logement trop petit
21	Personne(s) âgée(s) en difficulté financière dans un trop grand logement
22	Personne(s) âgée(s) dans un logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie

Situation professionnelle

N°	CRITERE
23	A vécu une période de chômage de longue durée
24	CDD ou interim
25	Etudiant ou apprenti
26	Assistant familial ou maternel à son domicile
27	Travailleur(s) pauvre(s)
28	Ancien étudiant en résidence étudiante

Situation actuelle

N°	CRITERE
29	Appartement de coordination thérapeutique
30	Logement non décent
31	Logement indigne
32	Personnes menacées d'expulsion sans relogement
33	Violences au sein du couple ou menace de mariage forcé
34	Sur occupation (nombre de pièces)
35	Sur occupation (surface)
36	Logement non décent avec au moins un mineur
37	Sur occupation avec au moins un mineur

Légende : Critère CCH

Situation actuelle

N°	CRITERE
38	Personnes dépourvues de logement et d'hébergement
39	Personnes hébergées par des tiers
40	Personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou un logement de transition
41	Personnes victimes de viol ou d'agression sexuelle à leur domicile ou à ses abords
42	Personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle
43	Personnes victimes de l'une des infractions de traite des êtres humains ou de proxénétisme

Légende : Critère obligatoire | Critère facultatif

Situation actuelle

N°	CRITERE
44	Mutation interne au parc social
45	Logement de fonction
46	Logement repris ou mis en vente par son propriétaire
47	Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie
48	Loyer trop élevé
49	Logement bientôt démoli
50	Logement éloigné du lieu de travail
51	Logement éloigné des équipements et services
52	Changement du lieu de travail
53	Taux d'effort trop élevé
54	Sous occupation

Priorités locales

Le libellé et la définition de ces critères est à saisir par l'EPCI. Ils seront partagés auprès des guichets enregistreurs du territoire pour leur permettre de valider manuellement ces critères.

N°	CRITERE	CALCUL
...	*Libellé de la priorité locale 1*	Validés manuellement par un guichet
...	*Libellé de la priorité locale 2*	
	*Jusqu'à 10 priorités locales actives**	
...	*Libellé de la priorité locale N*	

* Les priorités locales ne pourront pas être supprimées ni modifiées afin de conserver le travail d'analyse des guichets. Elles seront désactivées par l'EPCI si elles sont obsolètes et purgées au bout d'un an.

Plusieurs méthodes de calcul des critères

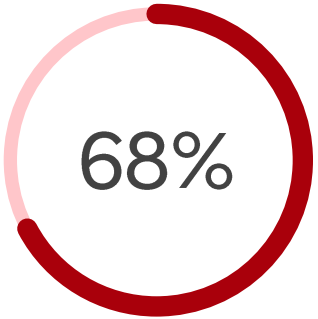

COCHES

Ils sont validés en fonction des coches du cerfa

CALCULÉS

Ils sont calculés à partir des champs libres du cerfa

MANUELS

Ils sont validés par un guichet après analyse de la demande

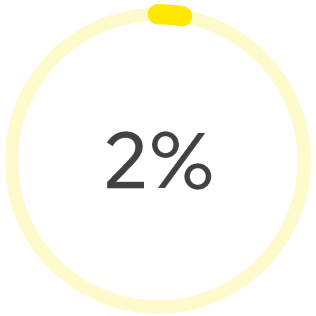

COMDALO

Le critère DALO est obtenu par l'outil COMDALO

Plusieurs types de critères

16

37

10

1

Informations générales

DALO

CCH

SOURCE DE VALIDATION : COMDALO

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si la demande est qualifiée de DALO par l'outil COMDALO

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

Informations générales

1ER QUARTILE (peut être également un critère LEC)

CCH

SOURCE DE VALIDATION : CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le quartile d'appartenance de la demande est obtenu à partir :

- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si le foyer appartient aux 25% les plus pauvres de l'EPCI

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Justificatif de ressources
- Attestation CAF

Informations générales

2ème QUARTILE

Situation

SOURCE DE VALIDATION : CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le quartile d'appartenance de la demande est obtenu à partir :

- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si le foyer appartient aux 50% les plus pauvres de l'EPCI sans être dans les 25% les plus pauvres (1er quartile)

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Justificatif de ressources
- Attestation CAF

Informations générales

3ème QUARTILE

Situation

SOURCE DE VALIDATION : CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le quartile d'appartenance de la demande est obtenu à partir :

- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si le foyer appartient aux 50% les plus riches de l'EPCI sans être dans les 25% les plus riches (4ème quartile)

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Justificatif de ressources
- Attestation CAF

Informations générales

4ème QUARTILE

Situation

SOURCE DE VALIDATION : CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le quartile d'appartenance de la demande est obtenu à partir :

- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si le foyer appartient aux 25% les plus riches de l'EPCI

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Justificatif de ressources
- Attestation CAF

Informations générales

ANCIENNETÉ

Situation

SOURCE DE VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

L'ancienneté de la demande est obtenue à partir :
- de la date de dépôt de la demande

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

Informations générales

HABITE L'EPCI

Situation

SOURCE DE VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :
- de la ville du logement actuel
- de la ville souhaitée pour le futur logement

Le critère est validé si les villes correspondent

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :
- Contrat de location / justificatif de propriété
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation
- Reçu d'hôtel
- Rapport d'un travailleur social

Informations générales

TRAVAILLE DANS L'EPCI

Situation

SOURCE DE VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :
- de la ville du lieu de travail principal
- de la ville souhaitée pour le futur logement

Le critère est validé si les villes correspondent

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :
- Contrat de travail

Informations générales

HABITE LA COMMUNE

Situation

SOURCE DE VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :
- de la ville du logement actuel
- de la ville souhaitée pour le futur logement

Le critère est validé si les villes correspondent

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :
- Contrat de location / justificatif de propriété
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation
- Reçu d'hôtel
- Rapport d'un travailleur social

Informations générales

TRAVAILLE DANS LA COMMUNE

Situation

SOURCE DE VALIDATION : CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :
- de la ville du lieu de travail principal
- de la ville souhaitée pour le futur logement

Le critère est validé si les villes correspondent

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :
- Contrat de travail

Informations générales

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pièces justificatives

SOURCE DE VALIDATION — PRÉSENCE DE LA PIÈCE AVEC UN INDICE DE PERTINENCE

MODALITÉS DE CALCUL

Pour chaque critère de cotation, le critère « Pièces justificatives » est vérifié si :

- la liste des pièces justificatives est présente
- les pièces ont toutes l'indice de pertinence « Périmètre réglementaire » ou « non vérifiée » avec une PJ accompagnée d'une date de validité renseignée si un champ "date" est associé.

Si le critère est vérifié, des points sont ajoutés en fonction de l'option de calcul choisie par l'EPCI

OPTIONS DE CALCUL DE LA COTATION

	Option 1	Option 2	Option 3
Conditions PJ non vérifiée	Points du critère accordés	Présence de la PJ avec l'indice « périmètre règlementaire » OU présence de la PJ avec l'indice « non vérifiée » accompagnée d'une date de validité renseignée si un champ "date" est associé	Points du critère accordés & doublés si présence de la PJ avec l'indice "périmètre règlementaire" OU présence de la PJ avec l'indice « non vérifiée » accompagnée d'une date de validité renseignée si un champ "date" est associé
Conditions PJ vérifiée		Points du critère accordés	Points du critère doublés

Composition du foyer

PERSONNE(S) EN SITUATION DE HANDICAP

CCH

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins 1 des champs suivants est coché ou saisie :

- « Nombre de personnes en situation de handicap »
- « Allocation d'adulte handicapé (AAH) »
- « Allocation d'éducation d'enfant handicapé »
- « Allocation journalière de présence parentale »
- « Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie »

ou, pour les demandes en V3, si le complément suivant est présent : « Logement adaptés au(x) handicap(s) et à la perte d'autonomie »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Carte d'invalidité ou décision de commission administrative compétente (MDPH...)
- Justificatif des besoins d'adaptation (certificat médical ou autre document)

Composition du foyer

RAPPROCHEMENT FAMILIAL

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Rapprochement familial »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :

- Autres justificatifs de situation

Composition du foyer

DÉPART DE PERSONNE(S) À CHARGE DU FOYER

Situation

SOURCE DE VALIDATION : **COCHES DU CERFA**

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :
- « Départ de personne(s) à charge du foyer »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

Composition du foyer

DIVORCE OU SÉPARATION

Situation

SOURCE DE VALIDATION : COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Divorce ou séparation »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :

- Jugement de divorce, ordonnance de non conciliation ou autres jugements familiaux

Composition du foyer

JEUNES DE MOINS DE 30 ANS

SOURCE DE VALIDATION : CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :
- de l'âge du demandeur
- de l'âge du ou des codemandeurs

Le critère est validé si tous les codemandeurs et le demandeur ont moins de 30 ans

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :
- Carte d'identité ou passeport du conjoint ou du codemandeur
- Titre de séjour du conjoint ou du codemandeur

NB : l'identité du demandeur est justifiée au dépôt de la demande

Composition du foyer

AU MOINS UNE PERSONNE ÂGÉE (À PARTIR DE 60 ANS)

Situation

SOURCE DE VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :
- de l'âge du demandeur
- de l'âge du ou des codemandeurs
- de l'âge des personnes à charge

Le critère est validé si au moins le demandeur ou l'un des codemandeurs ou l'une des personnes à charge a 60 ans et plus

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :
- Carte d'identité ou passeport du conjoint ou du codemandeur
- Titre de séjour du conjoint ou du codemandeur
- Livret de famille ou acte d'État civil
- Carte d'identité ou passeport d'une personne à charge
- Titre de séjour d'une personne à charge

NB : l'identité du demandeur est justifiée au dépôt de la demande

Composition du foyer

PARENTS EN DIVORCE OU SÉPARATION

Situation

SOURCE DE VALIDATION — **COCHES DU CERFA**

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :
- « Divorce ou séparation »

et s'il y a au moins :
- un enfant à charge **ou**,
- un enfant en droit de visite

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut toutes les pièces suivantes :
- Jugement de divorce, ordonnance de non conciliation ou autres jugements familiaux
- Livret de famille ou acte d'État civil

Composition du foyer

PARENT ISOLÉ

Situation

SOURCE DE VALIDATION : COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si il y a au moins :
- un enfant à charge ou,
- un enfant en droit de visite ou,
- une naissance attendue

et s'il n'y sur la demande :
- ni codemandeur concubin
- ni codemandeur marié
- ni codemandeur pacsé

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :
- Livret de famille ou acte d'État civil
- Certificat de grossesse

Composition du foyer

NAISSANCE ATTENDUE DANS UN LOGEMENT TROP PETIT

Situation

SOURCE DE VALIDATION : **COCHES DU CERFA**

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :
- « Logement trop petit »

et s'il y a au moins :
- un enfant à naître

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut toutes les pièces suivantes :
- Certificat de grossesse
- Contrat de location / justificatif de propriété
- Livret de famille ou acte d'État civil

PERSONNES ÂGÉES EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE DANS UN TROP GRAND LOGEMENT

Situation

SOURCE DE VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :
- de l'âge du demandeur
- de l'âge du ou des codemandeurs
- de l'âge des personnes à charge

Le critère est validé si toutes les conditions suivantes sont respectées :
- **au moins le demandeur ou l'un des codemandeurs ou l'une des personnes à charge a 60 ans et plus**
- **le champ «** Logement trop cher » **est coché**

ou le critère « Taux d'effort trop élevé » **est validé**
- **le critère** « Sous-occupation » **est validé**

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :
- Carte d'identité ou passeport du conjoint ou du codemandeur
- Titre de séjour du conjoint ou du codemandeur
- Livret de famille ou acte d'État civil
- Carte d'identité ou passeport d'une personne à charge
- Titre de séjour d'une personne à charge

et il faut toutes les pièces suivantes :
- Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour
- Contrat de location / justificatif de propriété

et il faut :
- **soit la pièce suivante :**
  - Autres justificatifs de situation
- **soit au moins 1 des pièces suivantes :**
  - Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
  - Justificatif de ressources
  - Attestation CAF

NB : l'identité du demandeur est justifiée au dépôt de la demande

Composition du foyer

PERSONNE(S) ÂGÉES DANS UN LOGEMENT INADAPTÉ AU HANDICAP OU A LA PERTE D'AUTONOMIE

Situation

SOURCE DE VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :
- de l'âge du demandeur
- de l'âge du ou des codemandeurs
- de l'âge des personnes à charge

Le critère est validé si toutes les conditions suivantes sont respectées :
- **au moins le demandeur ou l'un des codemandeurs ou l'une des personnes à charge a 60 ans et plus**
- **le champ « Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie » » est coché**

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :
- Carte d'identité ou passeport du conjoint ou du codemandeur
- Titre de séjour du conjoint ou du codemandeur
- Livret de famille ou acte d'État civil
- Carte d'identité ou passeport d'une personne à charge
- Titre de séjour d'une personne à charge

et il faut la pièce suivante :
- Justificatif des besoins d'adaptation (certificat médical ou autre document)

NB : l'identité du demandeur est justifiée au dépôt de la demande

Situation professionnelle

A VÉCU UNE PÉRIODE DE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins un champ suivant est coché :

- « Vous avez vécu une période de chômage de plus d'un an » **ou,**
- « Votre conjoint ou votre codemandeur a vécu une période chômage de plus d'un an»

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :

- Attestation de formation ou autre justificatif de situation

Situation professionnelle

CDD OU INTERIM

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins un champ suivant est coché :

- « Vous êtes en CDD ou intérim » **ou,**
- « Votre conjoint ou codemandeur est en CDD ou intérim »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut la pièce suivante :

- Contrat de travail

Situation professionnelle

ÉTUDIANT OU APPRENTI

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ « étudiant ou apprenti » est coché pour le demandeur ou le codemandeur

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Carte d'étudiant
- Contrat de travail

Situation professionnelle

ASSISTANT FAMILIAL OU MATERNEL

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ « Assistant familial ou maternel » est coché pour le demandeur ou le codemandeur

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut la pièce suivante :

- Attestation de formation ou autre justificatif de situation

Situation professionnelle

TRAVAILLEUR PAUVRE

Situation

SOURCE DE VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :
- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

Le critère est validé si toutes les conditions suivantes sont respectées :
- **le critère « 1er quartile » est validé**
- **au moins 1 des champs suivants est coché ou saisi :**
- « Salarié du privé », « Agent de l'Etat », « Assistant familial ou maternel », « Salaire ou revenu d'activité », « Prime d'activité »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère il faut au moins 1 des pièces suivantes :
- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Justificatif de ressources
- Attestation CAF

et il faut la pièce suivante :
- Contrat de travail

Situation professionnelle

ANCIEN ÉTUDIANT EN RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si toutes les conditions suivantes sont respectées :

- le champ « Résidence étudiante » est coché
- le champ « Etudiant ou apprenti » pour le demandeur ou l'un des codemandeurs n'est pas coché

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut la pièce suivante :

- Contrat de location ou justificatif de propriété

Situation actuelle

APPARTEMENT DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « En appartement de coordination thérapeutique »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut la pièce suivante :

- Attestation d'hébergement ou de domiciliation

Situation actuelle

LOGEMENT NON DECENT

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement non décent »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Rapport d'un travailleur social
- Autres justificatifs de situation

Situation actuelle

LOGEMENT INDIGNE

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement indigne »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Arrêté d'interdiction d'habitation
- Arrêté de péril d'immeuble
- Arrêté d'insalubrité
- Analyses plombémie / Diagnostic plomb / Diagnostic amiante
- Rapport d'un travailleur social
- Autres justificatifs de situation

Situation actuelle

EN PROCÉDURE D'EXPULSION SANS RELOGEMENT

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « En procédure d'expulsion »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au la pièce suivante :

- Jugement d'expulsion

Situation actuelle

VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE OU MENACE DE MARIAGE FORCÉ

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Violences au sein du couple ou menace de mariage forcé »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Situation d'urgence attestée par une décision du juge ou récépissé de dépôt de plainte ou par une ordonnance de protection délivrée par le juge aux affaires familiales
- Dépôt de plainte ou main courante pour violences conjugales

Situation actuelle

SUR OCCUPATION (NOMBRE DE PIECES)

Situation

SOURCE DE VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :
- du nombre de pièces du logement actuel
- du nombre de personnes dans le foyer

Le critère est validé si :
- le nombre de personnes dans le foyer > nombre de pièces du logement actuel + 1

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :
- Contrat de location / justificatif de propriété
- Livret de famille ou acte d'État civil

Situation actuelle

SUR OCCUPATION (SURFACE)

Situation

SOURCE DE VALIDATION : CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :
- de la surface du logement actuel
- du nombre de personnes dans le foyer

Le critère est validé si au moins 1 des conditions suivantes n'est pas respectée :

Nombre de personnes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Surface minimale (m2)	9	16	25	34	43	52	61	70	70	70

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :
- Contrat de location / justificatif de propriété
- Livret de famille ou acte d'État civil

Situation actuelle

LOGEMENT NON DÉCENT AVEC AU MOINS UN MINEUR

Situation

SOURCE DE VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :
- « Logement non décent »

et si il y a au moins :
- un enfant à charge **ou**,
- un enfant en droit de visite **ou**,
- Un codemandeur de moins de 18 ans

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :
- Rapport d'un travailleur social
- Autres justificatifs de situation

et il faut la pièce suivante :
- Livret de famille / acte d'état civil

Situation actuelle

SUR OCCUPATION AVEC AU MOINS UN MINEUR

Situation

SOURCE DE VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins 1 critère suivant est validé :

- « Sur occupation (nombre de pièces) »
- « Sur occupation (surface) »

et si il y a au moins :

- un enfant à charge **ou**,
- un enfant en droit de visite **ou**,
- Un codemandeur de moins de 18 ans

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Livret de famille / acte d'état civil

Situation actuelle

PERSONNES DÉPOURVUES DE LOGEMENT ET D'HÉBERGEMENT

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins 1 des champs suivants est coché :

- « Sans abri, habitat de fortune, bidonville »
- « Occupant sans titre, squat »,
- « Camping »,
- « Habitat mobile»

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Rapport d'un travailleur social
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation

Situation actuelle

PERSONNES HEBERGÉES PAR DES TIERS

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins 1 des champs suivants est coché :

- « Chez les parents ou chez les enfants »
- « Chez un particulier »
- « À l'hôtel »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Rapport d'un travailleur social
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation

Situation actuelle

PERSONNES HEBERGÉES OU LOGÉES TEMPORAIREMENT DANS UN ÉTABLISSEMENT OU UN LOGEMENT DE TRANSITION

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si au moins 1 des champs suivants est coché :

- « Logé au logement-foyer »
- « Résidence hôtelière à vocation sociale »,
- « Structure d'hébergement »
- « Centre départemental de l'enfance »
- « Logement temporaire »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Rapport d'un travailleur social
- Attestation d'hébergement ou de domiciliation

Situation actuelle

PERSONNES VICTIMES DE VIOL OU D'AGRESSION SEXUELLE A LEUR DOMICILE OU A SES ABORDS

Situation

SOURCE DE VALIDATION : GUICHET

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé manuellement par le guichet

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

Situation actuelle

PERSONNES ENGAGÉES DANS LE PARCOURS DE SORTIE DE LA PROSTITUTION ET D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Situation

SOURCE DE VALIDATION

GUICHET

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé manuellement par le guichet

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

Situation actuelle

PERSONNES VICTIMES DE L'UNE DES INFRACTIONS DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS OU DE PROXÉNÉTISME

Situation

SOURCE DE VALIDATION

GUICHET

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé manuellement par le guichet

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

Situation actuelle

MUTATION INTERNE AU PARC SOCIAL

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Locataire d'un logement social »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour valider le critère, il faut la pièce suivante :

- Contrat de location / justificatif de propriété

Situation actuelle

LOGEMENT DE FONCTION

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement de fonction »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour valider le critère, il faut la pièce suivante :

- Attestation d'hébergement ou de domiciliation

Situation actuelle

LOGEMENT REPRIS OU MIS EN VENTE PAR SON PROPRIETAIRE

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement repris ou mis en vente par son propriétaire »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour valider le critère, il faut la pièce suivante :

- Lettre de congé du propriétaire

Situation actuelle

LOGEMENT INADAPTÉ AU HANDICAP OU A LA PERTE D'AUTONOMIE

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut la pièce suivante :

- Justificatif des besoins d'adaptation (certificat médical ou autre document)

Situation actuelle

LOYER TROP ÉLEVÉ

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Loyer trop élevé »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

Situation actuelle

LOGEMENT BIENTÔT DÉMOLI

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement bientôt démoli »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

Situation actuelle

LOGEMENT ÉLOIGNÉ DU LIEU DE TRAVAIL

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement éloigné du lieu de travail »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Contrat de travail

Situation actuelle

LOGEMENT ÉLOIGNÉ DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Logement éloigné des équipements et services »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

Situation actuelle

CHANGEMENT DE LIEU DE TRAVAIL

Situation

SOURCE DE VALIDATION

COCHES DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ suivant est coché :

- « Changement de lieu de travail »

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :

- Contrat de location / justificatif de propriété
- Contrat de travail

TAUX D'EFFORT TROP ÉLEVÉ

Situation

SOURCE DE VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé si le champ « Oui » est coché à la question :

- « Si vous payez un loyer ou une redevance montant mensuel (loyer + charges) »

et si la formule suivante est respectée :

- (loyer + charges) – aides > plafond x ressources

Le critère est calculé à partir :

- du loyer et des charges du logement actuel
- de l'aide personnelle au logement
- des ressources du demandeur
- des ressources du conjoint ou du codemandeur
- des ressources des autres personnes fiscalement à charge

et à partir du plafond paramétré par l'EPCI :

- paramétrable en 0 et 100%
- initialisé à 33%

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut au moins 1 des pièces suivantes :

- Fiche de paie du demandeur et le cas échéant de son conjoint et de chaque codemandeur et des personnes à charge
- Justificatif de ressources
- Attestation CAF

et il faut la pièce suivante :

- Quittance ou tout autre justificatif de loyer à jour

Situation actuelle

SOUS OCCUPATION

Situation

SOURCE DE VALIDATION

CALCULÉ À PARTIR DU CERFA

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est calculé à partir :
- du nombre de pièces du logement actuel
- du nombre de personnes dans le foyer

Le critère est validé si :
- le nombre de personnes dans le foyer < nombre de pièces du logement actuel - 1

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, il faut toutes les pièces suivantes :
- Contrat de location / justificatif de propriété
- Livret de famille ou acte d'État civil

Priorité locale

PRIORITÉS LOCALES [1 à 10]

Priorités locales

SOURCE DE VALIDATION

GUICHET

MODALITÉS DE CALCUL

Le critère est validé manuellement par le guichet

PIÈCES JUSTIFICATIVES ASSOCIÉES

Pour justifier le critère, aucune pièce n'est requise

Processus de calcul du délai d'attente et du positionnement par le SNE

Regroupement des demandes analogues

Pour être analogues les demandes doivent avoir :
- la même localisation souhaitée (commune)
- la même typologie de logement souhaitée (nombre de pièces dans le logement)
- le même plafond de ressources (PLAI : loyer très faible, PLUS : loyer modéré, PLS : loyer élevé)

Calcul du positionnement

Dans ce groupe de demandes analogues, l'outil extrait :
- la cotation la plus basse
- la cotation la plus haute
- la cotation médiane

Calcul du délai moyen d'attente

L'outil recherche parmi les demandes attribuées l'année précédente, celles qui sont analogues à la demande en cours de traitement. A partir de ces demandes, l'outil calcule le délai moyen d'attente entre le dépôt sur le SNE et la radiation pour attribution